

PROTÉGER. RÉPARER. RÉSISTER. NOTRE PROJET D'ÉCOLOGIE POPULAIRE POUR NANTES

Les 160 engagements
d'Ambitions Communes.

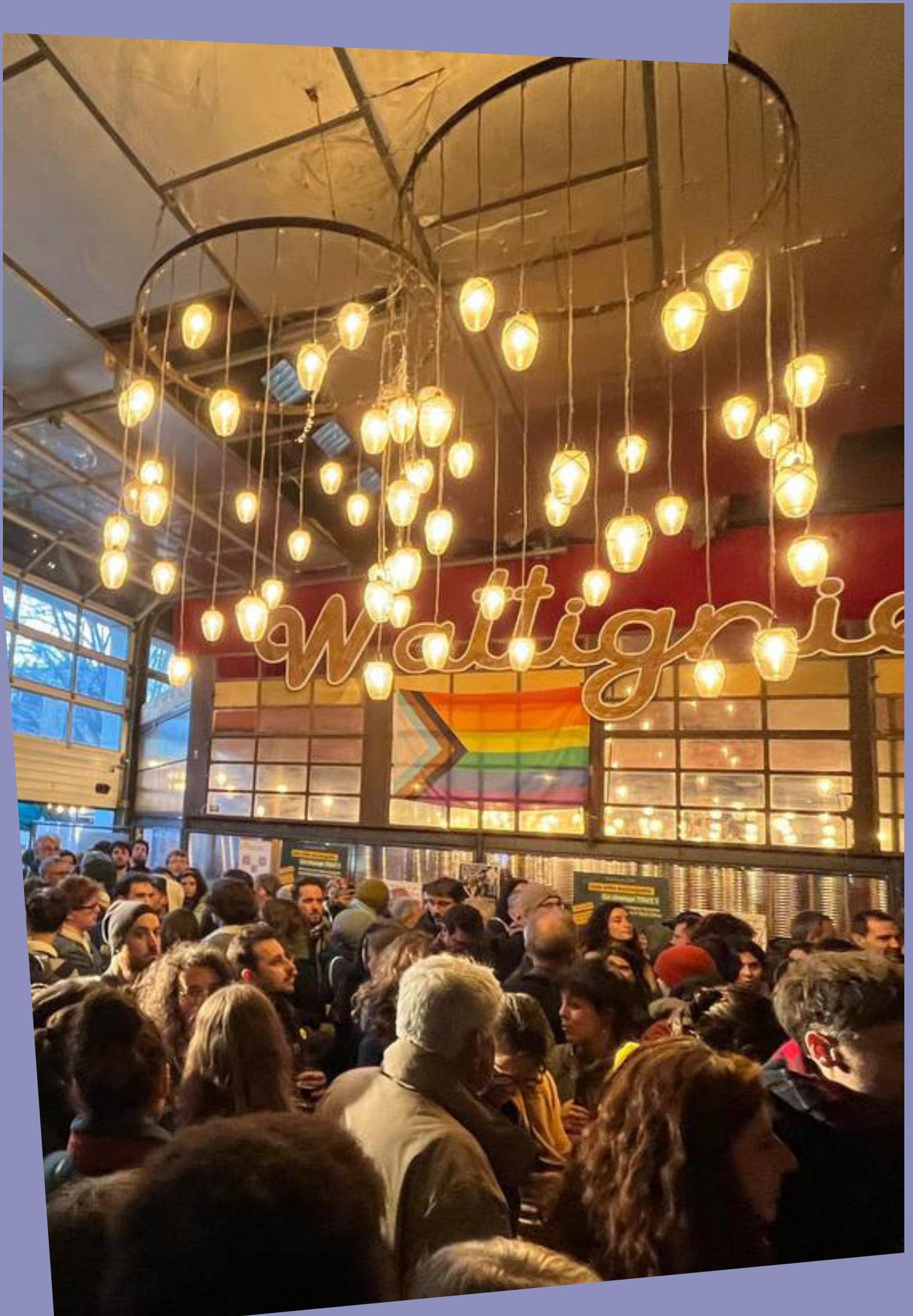
Rassemblement
écologiste et citoyen



Ambitions Communes
avec Marie Vitoux

Élections municipales
15 et 22 mars 2026





Protéger. Réparer. Résister.

- “ Est-ce que je pourrai payer mon loyer ce mois-ci ? Comment faire si une grosse facture tombe ? ”
- “ Mon quartier sera-t-il supportable quand viendra la prochaine canicule ? ”
- “ Pourquoi est-ce encore parfois si compliqué de se déplacer sans voiture ? Pourquoi les abonnements coûtent toujours si cher ? ”
- “ Est-ce que mon enfant a les mêmes droits, les mêmes chances, les mêmes opportunités que les autres ? ”

Ce sont les vraies questions du quotidien. Et nous, Écologistes, nous y répondons par un projet clair : faire de Nantes une ville juste, qui **protège**, qui **répare** et qui **résiste**.

À Nantes, les Écologistes ont déjà prouvé qu'on peut améliorer la situation : plus de nature dans le centre-ville et dans tous les quartiers, plus de places dans les crèches et les écoles, des déplacements plus accessibles, plus de décisions prises directement par les habitant·es. Mais face aux inégalités qui explosent et au dérèglement climatique qui s'accélère, nous devons aller plus loin et plus vite.

Notre programme est un plan de **résistance sociale et climatique**. Parce que l'écologie n'est pas un luxe : c'est la condition pour vivre dignement.

Le pouvoir d'achat a diminué pour la grande majorité et les richesses se concentrent dans quelques mains. En 2026, des enfants dorment dans nos rues ou dans des bidonvilles parce que l'État ne les loge pas comme il le devrait. On subit toujours des stigmatisations, à cause de son identité, de son origine réelle ou supposée, de son lieu de résidence ; on sait que quand on est une femme, on doit toujours se battre pour ses droits.

Pour nous Écologistes, il faut agir rapidement en permettant l'accès à une **alimentation de qualité pour toutes**, en créant un maximum de logements sociaux ou encore en mettant gratuitement des vélos à disposition pour les jeunes. À Nantes, les inégalités entre quartiers sont encore trop présentes. Les moyens doivent se concentrer là où les habitant·es en ont le plus besoin et renforcer massivement le soutien à nos quartiers populaires. Nous accorderons une attention particulière aux familles monoparentales et aux jeunes.

Nous nous engageons à ce que le déménagement du CHU permette de créer des logements accessibles et des services sociaux dans le centre-ville.

Nous mettrons tous les moyens nécessaires pour protéger nos cultures et les associations. Nous soutiendrons les initiatives des Nantaises et des Nantais. C'est en garantissant la possibilité de se rencontrer à travers des activités sportives, conviviales, et des pratiques culturelles, qu'on fabrique des ponts contre le repli et la haine. Nous lutterons contre toutes les formes de racisme, contre toutes les discriminations.

Nous continuerons de lutter contre la précarité énergétique pour que personne n'aie plus à choisir entre manger et se chauffer. Nous améliorerons le cadre de vie avec plus de nature pour plus de fraîcheur et de beauté. Pour prévenir les canicules et les hausses du prix du chauffage, il faut rénover les écoles et les autres bâtiments municipaux. Nous voulons même rendre l'Erdre baignable le plus tôt possible afin qu'on puisse s'y rafraîchir.

Soutenons les voix des quartiers populaires !

Le **Collectif Quartiers Populaires** regroupe des habitant·es et des associations installées dans les différents quartiers populaires de la ville de Nantes.

Ce collectif a abouti à des mesures qui sont signalées par des astérisques au sein du programme d'**Ambitions Communes** *



1. RÉTABLIR LA JUSTICE PARTOUT OÙ NOUS
LE POUVONS



2. PRENDRE SOIN DE CHACUN·E D'ENTRE NOUS



3. AGIR ENSEMBLE POUR IMAGINER UNE
VILLE DÉSIRABLE



vacances pour toutes et tous
grand air pour l'accueil
place
Installer un droit aux vacances pour
toutes et tous

SERVI
VIL

ME SURE : Installer un
vacances pour toutes et tous

QUI PERD ?

gens qui n'ont pas accès à l'information
communication ou financier.

- familles non numérisées
- finances (budget)
- initiatives d'autres acteurs
surtout si nombre de
militif.

QU
les
p

Les 10 mesures pour une écologie populaire à Nantes



1. Plus de logements sociaux et abordables
2. Un plan d'adaptation climatique pour nos écoles
3. Rendre l'Erdre baignable
4. Une mutuelle de santé communale
5. Un goûter gratuit dans les écoles primaires
6. Être une ville-refuge : soutien et accueil des exilé·es et lutte contre le CRA
7. Une convention citoyenne pour transformer l'Hôtel Dieu
8. La gratuité des transports pour les plus modestes
9. Ambition zéro enfant à la rue
10. Moins de bitume, plus de nature : Nantes territoire de protection de la biodiversité et des droits du vivant

Rétablir la justice partout où nous le pouvons

Retrouver le ciment nécessaire à la construction du vivre-ensemble passe par la lutte contre les inégalités et la pauvreté. L'action publique doit lever tous les obstacles qui participent à l'éloignement des services publics, aux discriminations, aux inégalités, au manque de reconnaissance et aux violences.

NANTES, VILLE ÉGALITAIRE : VERS PLUS DE JUSTICE SOCIALE

Chaque habitant·e de la ville, et tout particulièrement celle ou celui d'un quartier populaire, doit avoir accès aux services publics, à l'éducation, à l'emploi, à la culture, à une offre alimentaire diversifiée et de qualité. Agissons pour redonner du pouvoir d'achat et mettre fin aux inégalités.

1* Mieux orienter les moyens et les politiques publiques en faveur des habitant·es des quartiers populaires : mettre en œuvre les outils d'analyse et d'évaluation permettant d'identifier les principales inégalités, les moyens d'y remédier et les priorités. Cette préoccupation doit être constante dans les décisions budgétaires de la Ville.

2. Organiser une offre alimentaire durable et abordable à 15 minutes de chez soi : faciliter l'implantation à moins d'un kilomètre de chaque habitant·e d'un point de distribution d'alimentation durable et solidaire. Soutenir la création et le fonctionnement de cuisines collectives de proximité pour lutter contre la précarité.

Accompagner l'implantation des associations de réseaux d'achats en commun d'aliments issus de l'agriculture locale et biologique dans tous les quartiers. *

3. Défendre le droit à une alimentation saine, durable, et choisie : étendre l'expérimentation de caisse commune alimentaire inspirée de la Sécurité Sociale de l'Alimentation à 3 fois plus d'habitant·es, et l'étendre à d'autres quartiers. Créer une régie maraîchère municipale pour augmenter les capacités productives de la ville à fournir des paniers solidaires, notamment à destination des familles monoparentales et des jeunes en précarité. La ferme sera également un espace de formation des agent·es et des habitant·es qui le souhaitent.

4.* Soutenir les initiatives qui favorisent l'emploi et les gains de pouvoir d'achat dans tous les quartiers : implanter des recycleries et des ateliers de réparation dans chaque quartier : grâce à ces lieux propices à la mixité sociale et à la convivialité, les habitant·es, et notamment les plus jeunes, peuvent devenir actrices et acteurs de nouvelles habitudes de consommation économiquement, écologiquement et socialement moins coûteuses.

5.* Soutenir l'accès des femmes à des formations diplômantes ou professionnalisantes : aide à la mobilité, à la garde d'enfants, formation et facilitation de l'accès aux outils numériques...

6. Mettre en place un parc de 3000 vélos destinés à être loués gratuitement aux étudiant·es et aux jeunes de moins de 26 ans.

7. Favoriser la mixité scolaire et l'accès des enfants des quartiers populaires à des activités culturelles gratuites : mettre en chantier une révision générale et concertée de la carte scolaire, notamment avec l'enseignement privé. Élargir, en s'appuyant sur les associations qualifiées, l'offre gratuite d'activités culturelles et artistiques pour les enfants et les adolescent·es sur le modèle de l'animation sportive municipale.

8* **Accompagner les familles vers les activités périscolaires :**
• assurer la gratuité des activités périscolaires durant les trois premiers mois pour chaque enfant, et veiller à ce que les familles comme les jeunes puissent avoir un accueil et un accès à l'information le samedi et en semaine au-delà de 18h.

9. **Objectif « zéro enfant à la rue », et plus généralement, mettre à l'abri de toutes les personnes qui en ont besoin :** mettre en œuvre tous les moyens à disposition de la collectivité pour qu'aucun enfant ne dorme à la rue et que le droit à la dignité soit respecté pour toute personne sans abri. Pallier les carences de l'État tout en exigeant systématiquement qu'il respecte ses obligations d'hébergement d'urgence.

Pour atteindre ces objectifs, nous reconduirons l'affectation de 1% du budget métropolitain à la mise à l'abri, en veillant à ce que la mise en œuvre soit pleinement effective.

10. **Nantes, Territoire Zéro Non-Recours aux droits :** mieux informer les habitant·es de leurs droits sociaux. Beaucoup n'en bénéficient pas car n'en connaissent pas l'existence, ou parce que les démarches sont trop complexes, ce qui aggrave la pauvreté. Mettre en place dans chaque quartier un guichet d'information pour aider les habitant·es à s'orienter, et les accompagner dans les démarches pour accéder aux droits et aux services dont iels ont besoin.



**Les territoires
zéro non-recours
aux droits**

C'est un dispositif national qui vise à limiter le non-recours des personnes éligibles à leurs droits sociaux. Ce dispositif permet de développer l'accompagnement et de mettre en place des démarches pour faciliter l'accès aux droits.

LIBRES D'ÊTRE QUI NOUS SOMMES, LIBRES D'ÊTRE QUI NOUS VOULONS DEVENIR

Nous défendons une ville féministe, antiraciste, décoloniale et inclusive. La lutte contre les discriminations est un axe central du projet Écologiste. Nous porterons ces valeurs dans toutes les politiques publiques. Nous penserons la ville et ses actions par le prisme du féminisme, de l'antiracisme et de l'inclusion des minorités de genre et sexuelles.

1. Nantes, ville féministe, antiraciste et inclusive : accompagner les agent·es avec un programme de formation pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement et le racisme structurel, mettre en place une formation antiraciste obligatoire pour les élu·es, animée par les associations locales dans le but de rendre l'action municipale plus juste.

2. Mieux nommer la ville : en co-construction avec les habitant·es, renommer les rues et bâtiments publics pour faire plus de places aux noms de femmes et aux minorités de genre dans l'espace public. Supprimer les toponymes racistes et coloniaux, mettre en avant des figures et une Histoire invisibilisées pour honorer les valeurs féministes, antiracistes, décoloniales et queers de Nantes.

3. Des récépissés municipaux et formations pour lutter contre le racisme : mettre en place un récépissé municipal délivré en cas de contrôle de la police municipale, de la brigade de l'espace public ou des agent·es Naolib. Mettre en place des formations pour les agent·es afin de déconstruire les fonctionnements et logiques parfois inconscientes qui oppressent une partie de la population.

4. Lutter contre l'anti-tsiganisme : garantir l'accès aux services publics, lutter contre les stéréotypes en formant les agent·es, développer la médiation culturelle et soutenir la participation citoyenne des personnes concernées par cette discrimination.

5. Lutter contre les discriminations envers les personnes

5. LGBTQIA+ : soutenir la création d'un habitat inclusif et participatif pour les seniors sans soutien familial, LGBTQIA+, vivant avec le VIH et des jeunes en rupture familiale. Développer un label "lieux refuges LGBTQIA+" proposé aux établissements volontaires qui auraient suivi une formation pour accueillir la parole des personnes et gérer les situations de violences.

6. Informer et sensibiliser le public sur le genre et sur la mémoire

6. LGBTQIA+ : créer un lieu de recueil des mémoires LGBTQIA+ de Nantes et d'ailleurs pour conserver les archives et faire de la pédagogie. Créer également un centre de ressources dédié au genre, rendre plus accessible la documentation et l'information et soutenir la recherche documentaire sur le genre.

7. Accompagner les travailleur·ses du sexe : proposer des dispositifs de réduction des risques et de prévention. Renforcer le soutien financier aux associations qui les accompagnent.



NANTES, VILLE D'ACCUEIL INCONDITIONNEL ET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Nous réaffirmons l'accueil inconditionnel des personnes en situation de vulnérabilité et l'accès aux services publics municipaux à toutes les Nantaises et tous les Nantais. Les personnes aux droits incomplets sont des citoyennes et citoyens à part entière et ont leur place dans notre société et dans notre ville. Créons du lien entre habitant·es aux droits complets et habitant·es aux droits incomplets.

- 1. Nantes ville refuge pour les personnes aux droits incomplets :**
 - 1. garantir un accès inconditionnel aux services publics municipaux à toute personne vivant à Nantes sans distinction de nationalité, de statut administratif ou de situation personnelle. Créer une politique d'accompagnement pour aider et mettre en sécurité les personnes exilées, en lien avec les structures ou associations concernées.

Mettre en place des permanences pour accompagner les personnes sans papiers dans leur démarche de régularisation. *

- 2. Installer une stèle dans un cimetière Nantais en hommage aux migrant·es mort·es en mer.**

- 3. Réaffirmer notre opposition ferme à la création du Centre de Rétention Administrative (CRA) à Nantes ou d'un Local de Rétention Administrative (LRA) :** mettre tout en œuvre pour empêcher sa construction. S'opposer au principe même de l'enfermement administratif des personnes étrangères, incompatible avec le respect des droits humains et aux valeurs, y compris morales, de Nantes, inscrites dans un travail mémoriel et culturel constant vis-à-vis de son passé colonial.

4. Refuser toute coopération aux dispositifs et actions de l'Etat visant spécifiquement à la recherche et au ciblage des personnes sans papiers se déplaçant dans les espaces publics de la ville.

5. Pas d'expulsion sans solution : refuser la mise en œuvre d'une expulsion de bidonvilles sans solution améliorant les conditions de vie, co-construite et acceptée par les personnes concernées.

6.* Proposer des cours de français avec leurs enfants pour les parents allophones : veiller à ce qu'il existe des traductions en plusieurs langues de tous les documents officiels ou revêtant une importance particulière dans la vie sociale.

7. Faire vivre la francophonie dans le monde : porter la francophonie comme levier culturel, politique et environnemental. Créer un prix nantais et des ambassadeurs et ambassadrices de la francophonie.

8. Défendre les droits des peuples colonisés à l'autodétermination comme en Palestine, Afghanistan, Kurdistan, Kanaky... Hisser le drapeau palestinien auprès des autres drapeaux.

Mettre en place des coopérations décentralisées, des partenariats avec Jerusalem-Est et soutenir les camps de réfugiés.

NANTES PAR LE PEUPLE, POUR LE PEUPLE

Nous vivons ensemble, nous décidons ensemble. Les habitant·es de Nantes seront activement appelé·es à réfléchir et co-construire la ville. Pour renforcer la démocratie, les compétences citoyennes seront développées dès le plus jeune âge par la pratique du débat et la participation effective des enfants et adolescents aux décisions qui les concernent.

- 1. Co-construire la ville par la démocratie directe et permanente :** instaurer des Assemblées Citoyennes dans chaque quartier pour donner un pouvoir de décision aux habitant·es sur des projets structurants. Ces assemblées seront accessibles à toute personne habitant la ville, âgée de plus de 16 ans, et indépendamment de sa situation administrative. Des moyens seront alloués pour aider tout le monde à participer, par exemple en prenant en charge les frais de garde d'enfants.
- 2. Faciliter la participation des habitant·es à la démocratie locale :** développer des parcours citoyens pour promouvoir et inciter à participer aux Assemblées Citoyennes, en concertation avec les services de la Ville et les associations en lien avec les publics les plus éloignés de l'action collective. Faciliter le droit d'interpellation du conseil municipal par les habitant·es, aujourd'hui trop complexe.
- 3. Faire émerger la ville des communs :** soutenir la création de lieux de vie et d'activités portés par les habitant·es et leurs assemblées citoyennes, en particulier dans les quartiers populaires. Pour cela, augmenter l'aide logistique et financière, et instaurer une gouvernance partagée entre élu·es, agent·es de la Ville, habitant·es et acteurs et actrices du monde associatif.

4. Améliorer l'inscription des Nantaises et Nantais sur les listes électorales : en partenariat avec les organismes et institutions concerné·es, nous interviendrons auprès de la jeunesse et des publics les plus éloignés de la vie publique pour les aider à vérifier leur bonne inscription sur les listes électorales. Mieux informer des radiations.

5. Obtenir un référendum sur la réunification de la Bretagne : obtenir de l'État l'organisation du référendum demandé sur le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne. Impliquer plus largement les citoyen·nes dans les réflexions et actions à conduire sur ce terrain via l'instance des enjeux bretons, notamment en instituant une convention citoyenne. Organiser une consultation citoyenne à l'échelle de Nantes si l'État refuse d'organiser le référendum.

6. Création d'assemblées municipales des enfants : créer des assemblées des enfants pour leur permettre d'exprimer leurs besoins et leurs souhaits sur ce qui les concerne directement, en veillant tout particulièrement à la représentation des genres dans leurs compositions.

7. La politique jeunesse de la Ville par les jeunes, pour les jeunes : sur le modèle des conventions citoyennes, tirer au sort une Assemblée des Jeunes qui construira et décidera de la politique jeunesse de la ville.

UNE VILLE AU SERVICE DE SES HABITANT·ES ET DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Nos biens communs ne doivent pas servir des intérêts privés dont le profit est la préoccupation première. La gestion de la ville doit être toujours plus éthique, transparente et exemplaire. Une attention toute particulière doit être apportée aux agent·es de la collectivité, qui sont les maillons essentiels d'une action publique forte et ambitieuse.

- 1. Réaffirmer notre attachement aux services publics :** pour toutes les politiques publiques, la priorité sera donnée à la gestion en régie publique, ou par des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire. Dès le début du mandat, nous engagerons une démarche conduisant à la mise en régie 100% publique de l'assainissement et de la distribution de l'eau.
- 2. Améliorer la gouvernance dans le fonctionnement des services de la Ville :** mieux prendre en compte l'avis des agent·es de la collectivité dans l'élaboration des politiques publiques. De plus, veiller à ce que l'organigramme des services de la Ville reflète la politique d'égalité femmes-hommes conduite à Nantes, en particulier dans les postes de direction. Intégrer les dépenses liées aux adaptations futures face au changement climatique systématiquement dans le budget municipal et métropolitain.
- 3. Créer un "bureau des temps" pour élargir les usages des bâtiments publics :** prendre en compte les rythmes de vie décalés pour favoriser l'accès aux équipements municipaux et valoriser la multiplicité des usages en dehors de leurs horaires d'ouverture. Par exemple, ouvrir les cours d'écoles en dehors des temps scolaires et extrascolaires pour favoriser le lien social : goûters d'anniversaires, jeux libres, rassemblements amicaux ou familiaux, etc...

4. Lutter contre les fractures numériques, réguler et limiter l'emploi de l'Intelligence Artificielle dans les services publics :

garantir une présence humaine pour toute démarche administrative et interdire le recours à des agents conversationnels issus de l'Intelligence Artificielle, dans la relation directe aux citoyen·nes. Soutenir toutes les initiatives rapprochant les usagers et usagères des outils numériques dont iels ont besoin amicaux ou familiaux, etc...



PLUS DE SÛRETÉ POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ

L'État a la responsabilité de garantir la tranquillité publique et la sécurité des personnes. Les communes ont également un rôle essentiel à jouer : celui de la proximité, de la prévention et de la discussion directe. Nous commencerons par renforcer le nombre de médiatrices et médiateurs dans tous les quartiers de la ville.

1. Soutenir les éducatrices et éducateurs spécialisé·es : doubler les effectifs et les moyens des éducatrices et éducateurs de prévention spécialisée, tout en garantissant leur indépendance d'action. En lien avec le département, les accompagner vers un passage en association pour mieux structurer leurs activités et leur permettre de couvrir tous les quartiers de la ville.

2. Renforcer les moyens de la police municipale pour plus de proximité et de prévention : défendre une Police Municipale s'appuyant sur la présence d'agentes et agents formé·es aux actions de proximité et de prévention. Veiller à ce que ses missions ne se confondent pas avec celles de la Police Nationale, la Police Municipale doit être équipée d'armement non-létal.

3. Soutenir toutes les initiatives renforçant le lien et la confiance que les policières et policiers municipaux pourront nouer, dans chaque quartier, avec les habitant·es, les commerçant·es, les bailleurs, les associations, et les femmes et hommes chargé·es de l'éducation spécialisée et de la médiation.

4. * Choisir la présence humaine pour combattre la délinquance et les trafics : accroître la présence humaine en mobilisant l'ensemble des moyens disponibles (police municipale, médiation, éducation...) pour lutter contre l'occupation des espaces de vie par les trafiquants. Soutenir les collectifs d'habitant·e à l'image du collectif du 24 mai à Nantes Nord.

5. Demander un moratoire sur les caméras de surveillance : faire du comité d'éthique de la vidéosurveillance un lieu pluriel où la présence et l'expression de toutes et tous (habitant·es, policier·es, scientifiques, associations) seront garanties.

6. Appuyer le retour d'une police nationale de proximité : obtenir de l'État la création de trois commissariats de quartier qui viendront s'ajouter au commissariat central de Waldeck Rousseau et à celui de La Beaujoire, comme le demandent les habitant·es.

7. Plan de lutte contre les violences faites aux enfants : mobiliser les moyens de la Ville pour que chaque enfant soit entendu, cru et protégé. Prendre l'initiative d'une campagne de sensibilisation aux droits de l'enfant. En lien avec le Département de la Loire-Atlantique et tous les acteurs concernés, accompagner la formation des personnes chargées de la détection et de la prévention des violences, ainsi que de celles amenées à recueillir la parole des enfants et à les protéger.

8. Créer et déployer un label "nuits safe et festives" : travailler en partenariat avec les lieux festifs, les collectifs et les associations pour lutter contre les **Violences Sexistes et Sexuelles**, et toutes les discriminations dans les lieux nocturnes et festifs. Renforcer les moyens alloués aux associations qui font de la médiation dans les espaces urbains occupés la nuit, et qui agissent pour la protection des habitant·es qui les fréquentent. Favoriser l'émergence de lieux refuge facilement identifiables dans les secteurs les plus sensibles.



**Les Violences
Sexistes et
Sexuelles (VSS)**

Ce sont tous les propos, comportements ou actes commis contre une personne en raison de son genre, son orientation sexuelle ou d'autres caractéristiques sexuelles, agression physique à caractère sexuel.

SOUTENIR, PROTÉGER ET FAIRE CONFIANCE AU MONDE ASSOCIATIF *

Le monde associatif participe au vivre-ensemble, à la qualité de vie dans notre ville et au déploiement d'actions d'entraide et de solidarité. Nous renforcerons notre soutien financier et logistique aux associations nantaises. Les conventions pluriannuelles doivent être préférées aux appels à projets qui fragilisent leur modèle et leur visibilité.

1. **Renforcer notre soutien aux associations :** soutenir la vitalité de nos 9 000 associations nantaises, en augmentant de 20% le budget leur étant dédié. Favoriser leur développement et lutter contre la précarisation du salariat associatif. Promouvoir la coopération des associations et le maillage de leurs actions, en créant des résidences associatives de territoire pour permettre de réfléchir, de coopérer et d'expérimenter de nouveaux projets.
2. **Accompagner les clubs et associations sportives :** renforcer les fonctions éducatives et citoyennes du sport en développant un Pass « Tente le sport » à destination des 12-16 ans. Mettre en place une charte de la jeune sportive et du jeune sportif avec les clubs nantais. Améliorer la coordination des clubs avec la Ville et simplifier leurs démarches.
3. **Favoriser la création de lieux autogérés** avec les maisons de quartier et tout particulièrement dans les quartiers populaires, accompagner les habitant·es à développer des lieux collectifs et autogérés, par exemple en mettant à disposition des locaux, ou en apportant une aide financière.
4. **Soutenir et financer les réseaux d'entraide et de solidarité :** créer un service municipal dédié à l'accompagnement et au soutien des associations qui portent les réseaux d'entraide permettant aux habitant·e·s de s'auto-organiser pour répondre à leurs problèmes.

PROMOUVOIR LES DROITS CULTURELS

Les acteurs et actrices du secteur culturel font face à des coupes budgétaires drastiques. Convaincu·es de l'importance de la liberté de création, de l'égalité d'accès à la culture et de la valorisation des savoirs scientifiques, artistiques et populaires, nous soutiendrons celles et ceux qui font vivre la culture sur notre territoire. Nous donnerons de la visibilité aux artistes locaux et à une culture qui assume notre histoire et se projette vers l'avenir.

- 1. Pour une meilleure accessibilité de la culture :** tendre vers zéro désert culturel au sein de la métropole nantaise et s'assurer que chaque Nantais·e soit à moins de 15 minutes à pied ou en transports en commun d'un lieu culturel. Mettre en place une co-construction de la politique culturelle de la Ville avec les habitant·es, les acteur·ices culturel·les et les associations.
- 2.* Soutenir et visibilitéer les cultures :** soutenir les artistes émergent·es dans les quartiers, en donnant accès à des lieux d'expression de notoriété et en sortant du carcan des appels à projets. Créer un comité de tissage de liens interculturels pour tisser du lien entre les habitant·es afin que chacun·e connaisse la ou les cultures des autres. Créer des parcours de valorisation de l'architecture ouvrière et populaire de la ville, pour faire vivre ce patrimoine.
- 3. Soutenir les artistes en difficulté :** en lien avec les structures locales, développer l'offre culturelle et artistique dans l'espace public et l'utiliser comme espace de résistance et de soutien à la création pour rendre plus accessible l'art et le spectacle vivant. Soutenir les artistes face aux coupes budgétaires.
- 4. Libérer Nantes de la pub :** supprimer la publicité commerciale dans la rue pour libérer l'espace et les esprits et mettre fin à l'éclairage publicitaire de nuit. Convertir les espaces libérés pour installer des œuvres d'artistes nantais·es ou de la région, éphémères ou permanentes.

Réaffirmer la place de la culture bretonne à Nantes :

Les langues régionales sont un héritage qu'il est important de sauvegarder, transmettre et développer.

5. Promouvoir les langues locales et internationales : valoriser les associations proposant des initiatives linguistiques au breton et au gallo pour tous les âges. Continuer notre engagement dans la charte « Ya d'ar brezhoneg, oui à la langue bretonne » en validant le niveau 2 puis 3. Mettre en valeur et aider à l'apprentissage des langues locales et internationales en proposant aux associations l'installation dans un nouveau pôle des langues.

6. Promouvoir la langue bretonne à Nantes : ouvrir des nouvelles classes bilingues en breton dans 6 écoles publiques et développer des activités sur le temps périscolaire. Oeuvrer à structurer le parcours jusqu'à la terminale et transformer en véritable cursus gratuit l'initiation à l'apprentissage de la langue bretonne qui a fait son retour à l'université depuis 2022.

7. Valoriser la culture bretonne : soutenir une implantation pérenne des « Jeux de Bretagne » en permettant d'y faire produire des acteurs culturels bretons du territoire. Faire des annonces en langue bretonne dans les transports en commun comme c'est le cas dans les TER de la région Bretagne.

Prendre soin de chacun·e d'entre nous

Nous avons besoin de renforcer les liens qui nous unissent, d'accroître l'attention que nous portons les uns et les unes aux autres. Nous souhaitons prendre soin de nous, nous assurer que tout le monde peut améliorer sa santé, avoir accès à des besoins de base comme l'alimentation et le logement. Nous voulons accorder une attention particulière aux enfants, qui méritent d'être protégés et d'avoir les moyens pour s'épanouir et être heureux. Plus généralement, personne ne doit se sentir exclu dans notre ville, quel que soit notre âge ou notre handicap éventuel. La nature et les animaux doivent aussi être traités avec soin : il nous incombe de réparer les destructions et les pollutions qu'ils ont connus depuis trop de temps pour que nous aussi puissions mieux vivre.

LA SANTÉ, UN SUJET POLITIQUE

La santé est un droit universel et nous devons nous battre pour rendre ce droit effectif. Nous, Écologistes, voulons lever les obstacles qui empêchent aujourd'hui les personnes les plus précaires d'accéder aux soins dont elles ont besoin.

1. **La santé pour tous·tes, partout :** créer une mutuelle de santé communale à un coût abordable.

* Développer des centres de santé et une équipe mobile pluridisciplinaire de santé dans tous les quartiers nantais.

2. Des paniers de légumes bio gratuits pendant la grossesse : proposer à toutes les personnes enceintes des “ordonnances vertes”. Cela comprend des paniers bios, gratuits sous condition de ressources, pendant la durée de la grossesse, mais aussi des ateliers de sensibilisation, afin de donner accès à une alimentation saine et de qualité.

3. Suivre activement la qualité de l'air à Nantes : lancer un programme de sciences citoyennes participatif visant à sensibiliser les habitant·es à la qualité de l'air et à les impliquer activement dans sa mesure.

4. Développer la prise en charge de la santé mentale : créer une structure relai pour la prise en charge des détresses psychiques, développer la prévention en santé mentale et lutter contre le harcèlement chez les jeunes.

5. Proposer une autre politique de prise en charge des addictions : créer une Salle de Consommation à Moindres Risques (SCMR). Défendre auprès de l'État une expérimentation de la légalisation du cannabis à Nantes et avec d'autres communes volontaires de la métropole.

LE SPORT À NANTES, FACTEUR D'INCLUSION, DE SANTÉ ET DE LIEN SOCIAL

Valoriser la place du sport à Nantes, c'est se tenir aux côtés des acteurs qui développent le vivre ensemble et permettent à chacun·e d'avoir une activité sportive bénéfique pour la santé. Nous, Écologistes, voulons un sport populaire, inclusif, accessible financièrement. Nous pensons que les clubs sportifs ont un rôle dans la lutte contre toutes les discriminations et les Violences Sexistes et Sexuelles, notamment avec de l'affichage préventif et des formations.

1. Soutenir le handisport : faire que tout nouvel équipement ou rénovation d'équipement soit en accessibilité universelle pour l'ensemble des handicaps et accueillir davantage de compétitions handisport.

2. Soutenir le sport au féminin : créer un budget sportif d'égalité de genre, améliorer le financement du sport de haut niveau au féminin à travers les clubs. Encourager la promotion des femmes encadrantes ou dirigeantes, mettre en place des activités à destination des filles dans les écoles et les quartiers.

Accueillir les états généraux du sport féminin de haut niveau à Nantes, et la coupe du monde de rugby à 13 féminins.

3. Favoriser le sport nature : animer un calendrier de RDV de sport pleine-nature en s'appuyant sur les propositions d'activités physiques du territoire, rendre accessible les espaces naturels via les transports en commun et les pistes cyclables.

4.* Favoriser le sport santé : expérimenter le sport sur ordonnance avec des séances adaptées et prises en charge sur prescription médicale, mettre en place des formations sport santé pour les encadrant·es et élu·es des clubs.

5. Développer le sport pour tous·tes : conditionner une partie de la subvention versée aux clubs professionnels à l'organisation d'actions éducatives auprès des enfants n'étant pas membres d'un club sportif, ainsi qu'à des initiatives de sensibilisation à la santé et à l'écologie.



BIEN MANGER : UN DROIT !

L'alimentation est un besoin essentiel, c'est aussi un droit. Nous souhaitons doter la métropole d'une compétence alimentation afin de promouvoir une réelle politique publique locale de l'alimentation. L'objectif est de permettre à toute la population de consommer une alimentation de qualité et en quantité suffisante, tout en permettant aux paysan·nes de vivre dignement de leur travail. Nous y consacrerons 15 millions d'euros chaque année.

1. Plus de produits bio et locaux dans les cantines publiques

• (écoles, ehpad, crèches...) : tendre vers 100% de bio et 50% de local dans toute la commande publique. Créer un fond d'aide à l'achat pour toutes les cantines publiques de la métropole, former les cuisiniers à la commande publique durable. Développer les ateliers cuisine à l'école pour les enfants.

2. Améliorer la qualité des repas à la cantine :

les élaborer avec au moins 70% de produits bruts non transformés et sans additifs. Garantir une option 100% végétarienne à chaque repas.

Fournir à tous les élèves dans les écoles municipales un goûter gratuit, sain et équilibré. Permettre aux plus précaires l'accès à une journée complète de repas pour 1€.

3. Faire du bien-être animal un véritable critère dans la

commande publique : se fixer l'objectif d'exclure les produits issus de l'élevage sans accès au plein air, de la pisciculture ou d'autres pratiques maltraitantes des cantines municipales.



Retrouvez dans la première thématique les autres mesures alimentation, dont la caisse communale alimentaire et l'offre durable et abordable à 15 min de chez soi.

4. Création d'une ferme métropolitaine qui approvisionnera la cuisine centrale de Nantes et les autres cuisines mutualisées de la métropole, incluant un espace-test pour former les futurs agriculteurs et agricultrices.

5. Soutenir les paysan·nes et la filière bio : apporter une aide sur la certification bio, l'accès et la gestion durable de l'eau, et une aide administrative. Les accompagner à trouver des débouchés en circuit-court notamment en incitant les habitant·es et les restaurateurs à l'achat bio et local.

6. Acheter des fermes et des logements qui seront mis à disposition des agriculteurs et agricultrices qui approvisionneront les cantines scolaires par des contrats de culture. Soutenir la création d'espaces tests et d'outils de transformation.

7. Mettre en place un système de Paiements pour Services Environnementaux : rémunérer les agriculteurs et les agricultrices pour les services rendus par leur pratiques agro-écologiques favorables à la qualité des sols, de l'eau, de l'air et de la santé publique.

FAIRE DE LA PLACE À L'EAU ET AUX VIVANTS

Préserver la biodiversité est l'un des plus grands défis de notre époque, au même titre que le changement climatique. Nous faisons face à l'effondrement de la faune et la flore, aux canicules, aux inondations, à des épisodes de sécheresse. Nous devons protéger les espaces naturels, stopper l'artificialisation des sols et adapter notre ville, notamment par sa végétalisation massive.

1. Rendre l'Erdre baignable : réduire les rejets polluants et renforcer son suivi sanitaire, restaurer la dynamique naturelle de l'Erdre pour améliorer sa capacité d'auto-épuration et limiter le ruissellement. Proposer un espace test de l'Erdre baignable d'ici la fin du mandat.

2. Réduire les risques d'inondations et adapter Nantes au dérèglement climatique : adopter un plan de désimperméabilisation via un zonage pluvial pour favoriser l'infiltration. Lancer une étude sur les cours d'eau nantais souterrains ou comblés pour en remettre à ciel ouvert.

3. Reconnecter les habitant·es à la présence de l'eau : renforcer la restauration et la création de mares, désengorger les stations de traitement en infiltrant au maximum l'eau là où elle tombe, et en déconnectant les gouttières du réseau d'eaux pluviales.

4. Reconnaître une personnalité juridique à la Loire : signer le manifeste de la Loire pour faire avancer le droit et préserver cet écosystème majeur.

5. Faire de Nantes une zone d'accueil pour la biodiversité : sanctuariser les espaces naturels de la métropole dans le futur plan local d'urbanisme métropolitain. Mettre en place des plans de gestion favorisant la biodiversité et l'adaptation au changement climatique et assurer l'accompagnement de toutes et tous pour l'entretien de leurs espaces naturels. Conseiller les copropriétés sur les choix des végétaux et faire émerger des projets de végétalisation des espaces extérieurs.

6. Sacraliser les arbres de plus de 15 ans dans la métropole : créer un conseil citoyen de l'arbre qui veillera au respect de la mesure et accordera des dérogations d'abattage. Appliquer les engagements de la Charte de l'Arbre.

7. Favoriser l'habitat et l'installation de la faune à l'échelle de la métropole : mieux identifier et renforcer les corridors écologiques, travailler à la perméabilité des espaces publics et privés pour la faune. Intégrer nichoirs et gîtes sur les bâtiments neufs et existants. Sensibiliser les usagers et usagères à l'intérêt d'une **trame noire**, expérimenter plus largement des modalités d'extinction et de baisse des couleurs et intensités lumineuses tout en assurant la sécurité.

La trame noire

La trame noire est une zone continue sans pollutions lumineuses la nuit, pour protéger les animaux nocturnes : oiseaux, chauve-souris, rongeurs...

Nantes, une ville qui protège les animaux

8. Mieux protéger les animaux : lutter contre l'abandon par des campagnes de sensibilisation et un soutien financier aux refuges d'animaux. Interdire les spectacles avec des animaux sur le territoire de la commune. Financer une campagne de stérilisation de chats errants.

9. Développer des parcs canins dans toute la ville à moins de 15 minutes de chez soi, pour leur permettre de se balader en liberté et en sécurité.

10. Autoriser les chiens dans les transports en commun : chacune et chacun doit pouvoir accéder aux transports en commun pour se déplacer, y compris avec son animal. Les chiens seront autorisés dans les transports en commun peu importe leur taille (hors animaux figurant au classement officiel des animaux dangereux).

11. Former et dédier un officier de police municipale à la protection animale : sa mission sera de veiller au respect des législations de protection animale selon ses prérogatives, et de répondre aux sollicitations de maltraitance animale. Il fera le lien avec la police nationale.



FAIRE DE NANTES UNE VILLE AGRÉABLE ET ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

Nous rendrons la ville aux piéton·nes et ferons de Nantes une ville pionnière en matière d'accessibilité. Les personnes à mobilité réduite doivent pouvoir circuler dans toute la ville librement et en toute sécurité. Nous réaliserons un état des lieux global de l'accessibilité de la ville pour résorber les points noirs et améliorer la ville pour tout le monde.

1. Une ville adaptée aux aîné·es : faciliter l'accès des aîné·es aux services et équipements publics, notamment sportifs. Faciliter l'émergence de nouveaux services publics qui leur sont dédiés, comme par exemple, les livraisons de courses. Développer de nouveaux lieux conviviaux en association avec les résidences de personnes âgées.

2. Un plan piéton clair et ambitieux : élaborer un plan piéton permettant de planifier les périmètres et les liaisons piétonnes de la ville à horizon 2032. Définir une enveloppe budgétaire dédiée à la mise en œuvre de la ville piétonne, incluant notamment les dépenses de personnels et de formation dans les services techniques. Réduire de 20% l'occupation de la voiture sur l'espace public.

3. Rendre la rue aux piéton·nes : piétonniser 100 nouvelles rues d'ici la fin du mandat, en allant au-delà du centre-ville, et en passant par un travail de sélection avec les riverain·es. Développer les dimanches sans voiture dans différents quartiers. Définir des zones de priorité piétonne autour des **polarités** des différents quartiers de la ville.

Les polarités

Ce sont des zones (places ou rues) qui vont attirer les habitant·es grâce à des lieux de vie, des services publics, des commerces, etc. Multiplier les polarités c'est multiplier la vie dans les quartiers.

4. Vers des rues plus apaisées : poursuivre le déploiement des « rues aux enfants » aux abords des écoles, pour permettre des espaces sécurisés où les enfants peuvent jouer et se déplacer librement. Faire respecter la limitation à 30 km/h. Créer des obstacles pour inciter au ralentissement sur les rues les plus rectilignes dans les zones résidentielles.

5. Rendre tous les trottoirs accessibles : empêcher le stationnement sur les trottoirs. Garantir un accès piéton et PMR sécurisé à toutes les rues. Si besoin, passer les rues en sens unique ou supprimer du stationnement. En cas d'impossibilité de créer un trottoir suffisamment grand, transformer ces rues en **zones de rencontre**.

6. Taxer davantage le stationnement des SUV : doubler le tarif de stationnement pour les SUV, comme à Paris, afin de freiner leur développement et limiter leurs impacts écologiques et sécuritaires dans l'espace public.

7. Convertir la rue en espace convivial : libérer de l'espace dans les rues résidentielles pour installer du mobilier (bancs, tables de pique-nique...) afin de créer des espaces de convivialité entre voisin-es. Valoriser les espaces publics de la ville comme des lieux de vie quotidienne plutôt que de simple passage ou de consommation. Développer les projets d'occupation éphémère de l'espace public en lien avec les maisons de quartier.



Les zones de rencontre

Les zones de rencontre sont des rues limitées à 20km/h où les piétons et cyclistes disposent de la priorité sur les voitures. Elles peuvent cependant continuer à circuler. Cela apaise et sécurise la rue pour les habitant-es

- 8. Créer un maillage de toilettes accessibles et propres :**
augmenter le nombre de WC en s'appuyant sur les WC déjà existants dans les cafés, bureaux, services publics partenaires et compléter par la création de toilettes publiques pour parfaire le maillage de la ville.



POUR ÉLEVER UN·E ENFANT, IL FAUT TOUTE UNE VILLE

Faire de Nantes une ville à hauteur d'enfant, c'est garantir et promouvoir les droits des enfants, leur bien-être et leur autonomie. Nous devons leur garantir les meilleures conditions pour grandir et s'épanouir, tout en les protégeant lorsque c'est nécessaire. Cela passe aussi par des actions concrètes pour corriger du mieux possible les inégalités sociales, ou encore aider les parents.

1. Scolariser tous les enfants : garantir l'effectivité du droit à la scolarisation de tous les enfants vivant dans la rue et dans les bidonvilles. Organiser les transports scolaires et le réseau de transports en commun en prenant en compte les bidonvilles de Nantes.

2. Lutter contre les inégalités et le harcèlement à l'école : planifier la transformation des sanitaires de 20 % des écoles existantes sur la durée du mandat, afin de créer des sanitaires égalitaires, dans le but notamment d'endiguer le harcèlement.

3. Démultiplier les occasions pour les enfants d'être au contact de la nature : aider les écoles publiques dans l'organisation de classes vertes et de mer, et à minima à deux sorties nature par an pour les classes des écoles prioritaires. Consolider le parcours nature et développer les classes dehors. Intégrer l'éducation à l'environnement et à la décroissance dans les écoles à travers des projets pédagogiques, comme outil d'éducation populaire.

4. Tous les enfants ont droit aux vacances et à la nature : réhabiliter les sites

Grand Air de Port Barbe et de Grandchamp-des-Fontaines afin de permettre un accueil à la journée ou des nuitées en tente. Permettre à des familles de passer des nuits de bivouacs dans les parcs de Nantes, encadrées par des collectifs mandatés par la Ville. Rendre ces dispositifs éligibles à **la carte blanche**.



**La carte
blanche**

la Carte blanche est une carte gratuite destinée aux Nantais-es ayant de faibles ressources et donnant droit à des tarifs réduits voire à la gratuité, et à une aide financière pour les activités sportives ou culturelles.

5. Apprendre à nager à tous les enfants avant l'entrée au collège : prendre en charge des stages de natation pour les élèves, en complément des cours de natation organisés par les écoles. Expérimenter les bassins mobiles dans les écoles publiques.

6. Créer un dispositif « Leçons faites » en école élémentaire : garantir aux familles qui le souhaitent que les leçons soient faites sur le temps du périscolaire quelle que soit l'heure de départ de l'enfant, tout en préservant un temps d'activités périscolaires au moins deux fois par semaine.

7. Prévenir les risques autour du numérique : développer la formation pour bien utiliser le numérique et savoir mettre en place le contrôle parental, animer des groupes de parole pour reculer l'âge de l'obtention d'un smartphone. Organiser des séjours déconnectés pour les adolescent·es.

8. Soutenir les familles : soutenir financièrement les dispositifs en faveur de la santé mentale des enfants et des jeunes ainsi que l'accès à l'information et à des dispositifs de soutien pour les parents, beaux-parents et co-parents. Soutenir, développer et animer un réseau d'associations de soutien et créer une équipe mobile pluridisciplinaire d'accompagnement à la parentalité.

Soutenir des actions et des dispositifs permettant aux parents d'enfants en situation de handicap de se reposer et d'éviter l'épuisement.

Consolider les lieux d'accueil enfants/parents déjà existants et créer deux nouveaux lieux dédiés aux 6-12 ans. Généraliser la tenue de cafés des parents.

9. Faciliter l'obtention d'un mode de garde pour les tout petits : ouvrir 950 places en crèche au cours du mandat, en priorisant les structures associatives ou municipales, réparties dans toute la ville. Maintenir le guichet d'accueil unique pour simplifier la vie des parents.

10. Renforcer l'accompagnement des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance : donner la priorité aux jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance dans tous les dispositifs municipaux d'aide aux jeunes, afin qu'ils et elles soient accompagnés au-delà de leurs 18 ans.



UN LOGEMENT DIGNE POUR CHAQUE NANTAIS·E !

Toute personne vivant à Nantes doit avoir accès à un logement digne. Pour garantir les droits humains et l'accès au logement, pour accompagner les Nantais·es, nous renforcerons la maison de l'habitant. Pour loger toute personne vivant à Nantes, dans des conditions dignes, nous privilégierons la rénovation et la réhabilitation.

1* Renforcer le parc de logements sociaux : réhabiliter et rénover le parc existant en faisant attention à ne pas augmenter le loyer. Fixer l'objectif de 50% de logements sociaux dans la production de nouveaux logements, en priorité dans les secteurs où il y en a le moins. Favoriser la production de logements sociaux familiaux et créer des espaces dédiés aux loisirs des enfants et ados. Interdire les démolitions sans l'accord des associations de locataires.

2. Faciliter l'accès à un logement à Nantes : mettre en place une plateforme municipale pour aider à trouver un logement décent et abordable et accompagner les personnes dans leur parcours résidentiel, particulièrement les jeunes et les familles monoparentales. Assurer et pérenniser l'encadrement des loyers réel, efficace et porté par la collectivité. Massifier la construction en **Bail Réel Solidaire (BRS)** pour proposer du logement à l'achat moins cher pour les habitant·es.

Le Bail Réel Solidaire (BRS)

C'est un dispositif d'accession à la propriété sous conditions de ressources qui permet d'acheter pour 20 à 40% moins cher, en dissociant le terrain (qui reste la propriété d'un organisme public) du bâti (qui devient la propriété de l'acheteur·euse).

3.* Plus aucun logement vacant à Nantes : faire un état des lieux des bâtiments inoccupés de la ville de Nantes. Remettre sur le marché locatif des logements vacants en accompagnant également les propriétaires souhaitant proposer du locatif social. Se saisir de la possibilité de faire des réquisitions, préemptions, taxations, en lien avec les associations de locataires et de sans-abris.

4. Pour un logement adapté, à chaque étape de sa vie : accompagner les personnes âgées dans la recherche des solutions d'habitat mieux adaptées à leurs besoins notamment en terme d'autonomie. Aider les familles à avoir accès à des logements plus grands. Acheter ces logements pour les moderniser, les mettre en location via le parc public, ou les revendre à prix abordables. Favoriser les dispositifs de colocation dans les logements publics.

5. Préférer les logements aux bureaux et aux meublés de tourisme : réaliser un diagnostic précis de l'occupation des bureaux sur le territoire. Geler les constructions de nouveaux en attendant le résultat. Lutter contre la prolifération des locations touristiques en limitant la possession d'un bien destiné à la location touristique à un seul par foyer fiscal.

6. Garantir des conditions de vie dignes aux personnes vivant dans les bidonvilles et à la rue : exiger la réalisation systématique de bilans sociaux et l'accès à la santé, qui sont des obligations légales. Accélérer la construction de terrains de stabilisation et de terrains d'insertion temporaire à Nantes et dans la métropole. Assurer l'accès à l'eau, des sanitaires, l'électricité, la gestion des déchets, des espaces mutualisés dans tous les terrains.

7. Nantes, laboratoire de l'habitat alternatif urbain en France :

• accompagner les particuliers et les porteurs de projet voulant se lancer dans des projets d'habitat coopératif, participatif, alternatif. Faciliter le développement de l'habitat léger pour répondre aux besoins en logements d'urgence de personnes à la rue, mais aussi des saisonniers.

Doter la ville d'un parc d'une cinquantaine de tiny-house à déplacer selon les besoins.

8. Un nouveau lieu pour la Maison de l'habitant :

• trouver un lieu adapté à l'affluence importante pour permettre un meilleur accueil du public, tout en gardant le principe d'un lieu réunissant les acteurs du logement, de l'insalubrité et de la rénovation thermique.

9. Installer des gardiens d'immeubles dans les ensembles d'office

• d'habitats publics avec des loges qui servent à des rencontres entre habitant·es pour des activités manuelles (crochet, couture, jeux, club lecture, etc.). Inciter à la création d'associations de locataires afin de créer de la solidarité entre voisin·es.

Agir ensemble pour imaginer une ville désirable

La ville ne doit plus être conçue par et pour les constructeurs de bâtiment. En associant mieux les gens, en intégrant le Vivant et en réfléchissant ensemble, nous voulons adapter notre ville à nos besoins d'aujourd'hui et de demain et nous défendons une économie relocalisée, qui produit des biens et des services utiles, dans le cadre des limites planétaires. Une économie intégrée au tissu urbain. Nous défendons une économie qui produit des biens et des services vraiment utiles et qui prend ses responsabilités sociales et environnementales.

La ville du futur pour nous, c'est une ville pensée pour chacun de ses habitant·es : ancien·ne ou nouveau·elle·venu·e, en forme ou qui a du mal à marcher : peu importe, nous avons toutes et tous notre place et notre mot à dire. Enfin, nous ne pourrions être heureux et heureuses de vivre ici dans l'avenir que si nous réussissons à préserver les sols non encore artificialisés et à redonner de la place à l'eau, plutôt que de subir les sécheresses, les tempêtes et les inondations.



PRODUIRE ICI LES BIENS ET LES SERVICES DONT NOUS AVONS BESOIN

Nous promovons une économie locale et régénérative, qui répare et intègre les limites planétaires et qui fonctionne de manière plus circulaire. C'est la seule solution pour lutter contre l'épuisement des ressources et des écosystèmes. Nous soutenons une économie locale qui favorise la solidarité, la coopération, la démocratie et fait primer l'humain sur le profit.

1. Un diagnostic territorial des filières émergentes : établir un diagnostic des filières économiques existantes et émergentes, des risques climatiques, et des vulnérabilités. Développer une stratégie foncière pour transformer des Zones d'Activités Économiques en espaces pour l'économie régénérative de demain, en commençant par Nant'Est Entreprises. Créer un label pour les entreprises bifurcatrices et régénératives exemplaires.

2. Accompagner les entreprises pour un meilleur impact écologique et social : mobiliser la commande publique pour mieux encourager les démarches économiques responsables. Aider les entreprises locales à mieux répondre aux marchés publics. Aider les entreprises les plus vertueuses dans leurs recherches de locaux. Renforcer la formation aux transitions économiques en lien avec la CCI, la Métropole et les associations professionnelles.

3. Associer les acteurs économiques à la transition de la ville : mieux informer les commerçants et usagers de locaux économiques des aménagements et des projets urbains à venir, et les impliquer dans la réflexion, notamment pour les projets de piétonnisation et de végétalisation.

4. Développer l'économie locale grâce à la monnaie locale : favoriser le fléchage de la commande publique de la Ville vers des entreprises acceptant la monnaie locale. Inciter les commerçants à payer leurs taxes communales en monnaie locale pour faciliter sa notoriété et son déploiement.

5. Renforcer le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire : faciliter l'accès au foncier pour les structures ESS (loyers modérés, 20% du foncier économique réservé). Installer une trentaine de pépinières pour les porteurs de projet. Soutenir le secteur du réemploi et créer au moins un lieu dédié par quartier pour faciliter l'accès aux équipements reconditionnés.

6. Réduire les déchets des entreprises : diminuer les déchets professionnels par la mise en place d'une redevance incitative pour toutes les entreprises. Viser 100% de déchets triés dans le secteur de l'artisanat et du commerce. Agir pour faire baisser les déchets du BTP.

7. Transformer les déchets urbains en ressources : recycler les matières premières issues des lieux de collecte des déchets et des chantiers du BTP. Réduire la dépendance aux importations de matières premières en développant des filières de réemploi locales et résilientes. Faciliter l'accès à la réparation en créant une recyclerie de pièces détachées numériques et en renforçant le nombre de professionnels.

8. Encourager la logistique verte et vertueuse : mettre en place un réseau de lieux relais pour décentraliser la logistique de la ville. Mutualiser les équipements, les entrepôts et les trajets des acteurs logistiques de la métropole et développer la logistique verte par le soutien au transport doux, afin de rendre moins polluant le transport de marchandises.

9. Gérer durablement le bois pour préserver les forêts et les haies tout en répondant à nos besoins : adopter une gestion durable du bois local en équilibrant les usages entre énergie, construction et aménagements publics, tout en respectant le renouvellement des forêts et du bocage. Favoriser l'utilisation du bois local en bois d'œuvre pour fabriquer du mobilier urbain ou scolaire, et développer la filière du bois bocage local grâce à la commande publique. 100% du bois utilisé dans les chaufferies devra être issu de sites gérés durablement. Mutualiser des espaces de stockage et de transformation sur/entre plusieurs communes.

PROTÉGER LES EMPLOIS ET VALORISER TOUTES LES COMPÉTENCES

L'accès à l'emploi pour toutes les personnes qui le souhaitent doit être une de nos priorités. Pour réparer l'économie financiarisée et mondialisée, nous voulons développer des emplois locaux, porteurs de sens et utiles aux autres. Nous voulons protéger les travailleurs et les travailleuses qui exercent dans de mauvaises conditions.

- 1* **Garantir le droit à l'emploi pour toutes et tous** : agir pour un droit à l'emploi effectif sur le territoire comme levier d'inclusion, de dignité et de sécurité. Pour ce faire, essayer le dispositif "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée" sur l'ensemble des quartiers et mieux financer l'animation territoriale du droit à l'emploi. Créer des légumeries et des conserveries locales dans le cadre de chantiers d'insertion.
2. **Favoriser l'orientation professionnelle des jeunes** : permettre à plus de jeunes de bénéficier des accompagnements de l'Association Territoriale pour le Développement de l'Emploi et des Compétences (ATDEC) et "Infos Jeunes" sur l'insertion professionnelle, la recherche de logement et de formation en mettant en place des permanences dans les maisons de quartiers.
3. **Protéger les travailleur·euses précaires** : soutenir activement le collectif des livreurs de Nantes afin de concrétiser le projet d'une Maison des Livreur·euses, un lieu pour répondre aux multiples besoins de ces travailleurs et travailleuses souvent isolé·es et invisibilisé·es, à la fois espace de répit, de convivialité et d'accompagnement syndical.
4. **Soutenir les commerces des quartiers populaires** : aider à l'installation et à la rénovation des commerces des quartiers populaires de la ville et faciliter l'organisation d'événements, pour dynamiser la fréquentation de ces lieux de vie de quartier.

5. Développer le numérique citoyen : impliquer les citoyen·nes dans la collecte des données (mesures de la pollution de l'air, mesures de bruit, érosion du trait de côte, etc.) en développant le self-data et en organisant des data-labs citoyens pour explorer les données locales et imaginer des usages. Pour les besoins en services numériques de la ville, organiser des **hackathons** ou encourager les partenariats pour développer des solutions éthiques et souveraines.

6. Valoriser notre patrimoine culturel scientifique et technique : donner plus de moyens à la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) et organiser des rendez-vous scientifiques en ville pour faire vivre la science partout y compris dans l'espace public.



Les hackatons

Les hackatons sont des événements où des développeur·euses se réunissent pour créer de façon collaborative une solution informatique répondant à une commande donnée.

AGIR CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET ACCÉLÉRER NOTRE ADAPTATION

Nous défendons une action à 360° pour réparer le climat, et s'adapter aux conséquences de son dérèglement : de la rénovation du bâti en passant par le chauffage, les transports, l'industrie ou l'agriculture. La rénovation des logements et des bâtiments publics est une priorité à plusieurs niveaux : l'économie d'énergie, le gain en confort et en qualité de vie, et l'adaptation au réchauffement climatique notamment les canicules, mais avant tout la dignité des personnes qui y vivent.

1. Atteindre les objectifs énergétiques d'ici 2030 : faire monter en puissance Nantes Métropole Énergie pour atteindre 100% d'énergie renouvelable et locale dans les consommations de la collectivité par l'investissement dans des projets d'énergies renouvelables, mais aussi la baisse des consommations, le développement de l'autoconsommation, et le développement des réseaux de chaleur.

2. Mettre l'urbanisme au service de la transition énergétique : inscrire dans le **Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUM)** l'obligation d'installation de panneaux photovoltaïques sur toutes les toitures de bâtiments neufs (sur au moins 60% de la surface de la toiture), et l'obligation de la prise en compte des vagues de chaleurs (études, brises-soleil...).

3. Plan de résorption des serres industrielles chauffées : élaborer une trajectoire de transformation du maraîchage industriel avec les acteurs du secteur, afin de diminuer ses impacts humains et environnementaux.

Le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUm)

C'est un document juridique qui règlemente et définit l'ambition et la stratégie à adopter sur tout le territoire de la métropole nantaise en matière d'aménagement et d'urbanisme. Il permet de nous fixer des objectifs exigeants, au service de la bifurcation écologique.

4. Créer un observatoire de la rénovation : il servira à suivre les politiques publiques en la matière, évaluer l'état général du parc et analyser le rythme de rénovation. La collectivité doit rénover ses propres bâtiments publics et favoriser la rénovation des logements.

5. Adapter les bâtiments publics : faire une analyse des risques chaleurs sur l'ensemble du patrimoine bâti de la ville de Nantes et de Nantes Métropole, en priorité les écoles et les crèches. Intégrer ces enjeux pour les bâtiments qui vont connaître des travaux dans les cinq ans et avoir un plan de travaux et d'actions spécifiques pour les autres.

6. Créer un service public de la rénovation de l'habitat : construire un Service Public de la Rénovation de l'Habitat dont les moyens augmentent au fur et à mesure des années pour atteindre le double objectif de 10 000 logements rénovés par an et 0 reste à charge pour les ménages très modestes. Accompagner notamment la rénovation thermique des copropriétés en recrutant progressivement des chargés de mission spécialisés.

7. Rénover en priorité le parc de logements sociaux : résorber les 1700 passoires thermiques du parc social de Nantes Métropole pour protéger les habitant·es et garantir des conditions de vie dignes, ainsi que pour diminuer les factures énergétiques l'hiver, et lutter contre la chaleur l'été. Rénover en urgence les logements les plus insalubres.

8. Lancer un plan de rénovation des bâtiments en secteur sauvegardé : faire bouger le curseur entre une approche de conservation des bâtiments, et l'habitabilité de ceux-ci, notamment dans le secteur du Bouffay.

PENSER UNE VILLE QUI RÉPOND À NOS BESOINS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Nous avons la responsabilité de préparer notre ville aux enjeux des prochaines décennies. Pour que Nantes reste vivable et que les plus vulnérables soient protégé-es, nous devons repenser le développement urbain, interroger la croissance et renoncer à l'attractivité. Pour une ville à taille humaine, Nantes renforcera ses coopérations pour favoriser un équilibre entre les territoires.

1. Stopper l'artificialisation des sols : zéro artificialisation brute de terres agricoles, naturelles, forestières et zones humides : interdire l'aménagement et les constructions dans ces zones. Une démonstration d'absence d'alternative manifeste peut entraîner une exception pour un projet d'équipement d'intérêt public majeur, à condition de compenser le foncier mobilisé. Stopper les projets où des espaces naturels, agricoles et forestiers, ainsi que des zones humides seront affectées comme sur la ZAC Champ-de-Manoeuvre.

2. Construire sans artificialiser : renoncer à toute extension urbaine tant que les potentiels de recyclage du tissu urbain n'ont pas été exploités : réemploi des bâtiments, déconstruction, recherche de potentiels de densification du tissu urbain, locaux vides, multiplication des usages d'un bâtiment. Densifier le logement dans les quartiers pavillonnaires grâce à la division des parcelles, en veillant à conserver suffisamment de surfaces de pleine terre pour absorber l'eau de pluie.

3. Renverser la logique de l'urbanisme en mettant les espaces naturels à la base du PLUm : réviser le PLUm pour mieux zoner les espaces agricoles, naturels et forestiers afin d'assurer leur protection. En complément, lancer un travail pour mettre à jour l'inventaire des zones humides. Y décliner **la règle du 3/30/300** déjà adoptée dans la charte de l'arbre. **La Trame Verte** deviendra prioritaire par rapport à tous les projets d'aménagement.

4. Moins de bitume, plus de nature : définir des zones de renaturation à partir de critères écologiques, paysagers, urbains ou sanitaires. Fixer un objectif de remise en pleine terre de 100 hectares actuellement bétonnés dans la métropole d'ici la fin du mandat, dont 45 hectares à Nantes. Transformer 50 places minérales et/ou parkings de surface en oasis urbaines d'ici 2032 pour lutter contre les îlots de chaleur et créer des espaces de rencontres.

5. Généraliser la végétalisation des cours à toutes les écoles, centres de loisirs et crèches municipales d'ici la fin du mandat : végétaliser les façades et créer de l'ombre lorsque c'est pertinent pour les rafraîchir. Établir des plans de gestion canicule par établissement public recevant des enfants (et autres personnes vulnérables), pour faire face aux épisodes de canicule.

6. Limiter la consommation de terres liée à l'activité économique : densifier les zones d'activité existantes plutôt qu'en construire des nouvelles. Stopper les projets comme Paradis, Métairie Rouge ou Belle Etoile.



Le 3/30/300

C'est un objectif qui définit que :

- chaque habitant.e doit voir 3 arbres depuis chez soit ;
- chaque quartier doit être recouvert par 30% de canopée (couverture arborée) ;
- chaque habitant.e doit être à moins de 300m d'un parc.



La trame verte

C'est une continuité des espaces naturels dans le but de protéger et aider au développement de la faune et de la flore.

7. Renforcer la robustesse de notre système alimentaire : doubler l'autonomie alimentaire de la Métropole : nous ne produisons que 8% de ce que nous consommons sur le territoire. Nous proposons d'atteindre 16% pour une plus grande sécurité.

Fixer des objectifs ambitieux sur la production agricole métropolitaine, augmenter la surface agricole utilisée de 3%, soit une augmentation de 400 ha. Acheter en tant que collectivité 1% de la surface totale, soit 130 ha. Sanctuariser les espaces agricoles et naturels par de nouveaux périmètres de protection (PEAN). Inclure dans la gestion des risques de la collectivité le risque de rupture de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.



100% DE RENOUVELLEMENT URBAIN POUR FABRIQUER LA VILLE

De par sa forte croissance démographique sur les dernières décennies, la ville s'est densifiée en plus de s'être étalée. Nous devons privilégier le renouvellement urbain plutôt que la destruction ou l'abandon d'un côté, et l'étalement urbain de l'autre. Dans la mesure du possible, le bâti doit être préservé et transformé, ce qui peut prendre du temps. Nous voulons développer l'urbanisme transitoire qui permet d'éviter que des bâtiments soient inutilisés pendant plusieurs années, et permet de répondre à des besoins urgents.

1. Paysages urbains, une identité

● **architecturale Nantaise** : créer une charte locale de l'architecture et du paysage, accompagnée d'outils et de moyens, pour requalifier les paysages urbains existants et garantir la qualité et la singularité des paysages bâtis futurs. Limiter les hauteurs, respecter un droit à la vue et à l'intimité dans les projets d'aménagement, démultiplier les petites **polarités** du quotidien.

2. Soutenir un renouvellement urbain plus ambitieux, plus écologique

● **et plus humain** : utiliser les outils des documents d'urbanisme et de la maîtrise du foncier par la collectivité pour encadrer l'urbanisation, notamment en utilisant les Zones d'Aménagement Concerté. Favoriser la réhabilitation plutôt que la construction neuve, choisir des matériaux biosourcés et venant à moins de 200 km de Nantes.



Les polarités

Les polarités, ce sont des zones (places ou rues) qui vont attirer les habitant·es grâce à des lieux de vie, des services publics, des commerces, etc. Multiplier les polarités c'est multiplier la vie dans les quartiers.

3. Créer un service public de la fabrique de la ville : fusionner les structures intervenant dans la fabrique de la ville pour permettre plus de transparence, pour éviter les difficultés financières de certaines et pour réorienter les métiers (de l'extension urbaine au renouvellement urbain).

4. Une ville à hauteur d'enfants : d'ici 2032, faire de deux quartiers Nantais les pionniers de la ville à hauteur d'enfants avec des aménagements entièrement adaptés. Imaginer une charte de la ville à hauteur d'enfants, incluant notamment des engagements en matière d'accès à des espaces naturels et des espaces de jeux. Créer des "poches de marchabilité" autour des écoles pour assurer des espaces sécurisés et apaisés.

5. Favoriser l'urbanisme transitoire : faciliter les démarches pour faciliter l'occupation transitoire des terrains et bâtiments inoccupés, en lien avec les citoyens, associations, collectifs, afin de mieux prendre en compte le temps de la transition. Cela permet de livrer en premier les lieux de convivialité et de vie quotidienne, de réactiver la vie locale, et d'expérimenter de nouveaux usages.

6. Faire de l'Hôtel-Dieu un projet exemplaire en termes de renouvellement urbain et d'urbanisme transitoire : prendre le temps de réfléchir collectivement à son évolution en associant les Nantais-es au sein d'une convention citoyenne. Faire du temps de la transition un laboratoire du réemploi et des usages expérimentaux. Implanter à terme sur cet espace des services de santé mentale et de lutte contre les addictions, du logement étudiant et des infrastructures dédiées à la jeunesse.

Construire 1000 logements sociaux et intergénérationnels pour renforcer la mixité sociale dans le centre-ville. *



L'occupation transitoire

C'est une démarche visant à confier la gestion d'un lieu vacant en attendant qu'il fasse l'objet d'un projet urbain à une association ou à un collectif d'habitant-e. Pour cela nous nous appuyons sur les expériences réussies : MINE de Rien, Ateliers Magellan, Ateliers Dulcie September...

7. Transformer les zones d'activités économiques et les zones commerciales périphériques en véritables lieux de vie : lancer des études pour reprendre le contrôle et transformer ces espaces en véritables lieux de vie densifiés (crèches, commerces, logements, transports en commun...), tout en garantissant un accompagnement dans le maintien et la mutation des emplois.



SE DÉPLACER PLUS FACILEMENT, PLUS SEREINEMENT

La façon de se déplacer ne cesse d'évoluer, la voiture est peu à peu remplacée par des mobilités douces et des transports en commun. Nantes doit poursuivre l'accompagnement de cette transition en investissant dans les infrastructures et en dotant les services des moyens humains nécessaires. L'offre de mobilité (vélo, autopartage, transports en communs) doit être améliorée dans tous les quartiers pour parvenir au même niveau que dans l'hyper-centre, et nous devons relier les quartiers entre eux sans devoir passer par le centre.

Faire de Nantes une ville apaisée où se déplacer est facile et agréable :

Améliorer la cohabitation des différentes mobilités est primordiale pour avoir une ville paisible et agréable, sans pour autant exclure celles et ceux qui ont besoin de leur voiture.

1. **Réguler et mieux distribuer le trafic automobile :** revoir les plans de circulation, secteur par secteur, pour limiter les flux de transit et libérer de l'espace public au profit des mobilités douces et des transports en commun. Réorienter les automobilistes vers les parkings existants et des parkings relais aux entrées de la ville. Étendre les Zones à Trafic Limité (ZTL) à d'autres quartiers que le centre-ville, en concertation avec les habitant·es.
2. **Développer l'autopartage et le covoiturage :** proposer une offre d'autopartage attractive à moins de 500 mètres de son domicile, ou d'un kilomètre dans les communes de moins de 30000 habitants de la métropole. Développer les voies réservées au covoiturage dans les endroits stratégiques.

3* Permettre à celles et ceux qui le souhaitent de moins se déplacer en facilitant le travail dans son quartier, en particulier pour les métiers du lien social : permet également de renforcer les liens entre professionnel·les “extérieur·es” et habitant·es, de valoriser les compétences des habitant·es et de rendre certains emplois plus accessibles.

Aménager la ville cyclable de 2050 :

Nous souhaitons accélérer la transition vers les mobilités douces pour atteindre les 18% de part modale vélo en 2032. Pour cela, nous poursuivrons la mise en œuvre du schéma directeur des itinéraires cyclables et augmenterons la contribution à hauteur de 100€/an/habitant. Le développement des “Grandes Voies Vélo” sera soutenu.

4. Accélérer la production de pistes cyclables sécurisées : créer 168 km de nouveaux itinéraires cyclables sécurisés (l'équivalent de 4 périphériques) en commençant par les points noirs remontés par les habitant·es, comme la Rue Paul Bellamy. Aménager et sécuriser “à l'hollandaise” les grands rond-points de la métropole.

5. Renforcer les services vélos publics : renforcer les services vélos de la métropole avec 5 000 vélos en location longue durée. Étendre la couverture des vélos en libre-service à tous les quartiers Nantais dans un premier temps, puis aux autres communes de la métropole, avec l'objectif de maintenir un tarif similaire à l'actuel, et une garantie de service. Massifier les stations d'auto-réparation, d'entretien et de gonflage de pneus.



Les rond-points à “l'hollandaise”

Ce type de rond point permet l'intégration d'une piste cyclable en son sein afin d'assurer la priorité aux cyclistes et de garantir leur sécurité.

6. **Pouvoir stationner son vélo en toute sécurité dans toute la ville :**

augmenter le nombre d'attaches vélo dans tous les quartiers. Inciter et accompagner la création de parkings vélos sécurisés et pratiques dans les copropriétés, dans les résidences de logements sociaux mais aussi dans les lieux de travail et les équipements publics.

7. Lever les freins à la pratique du vélo : renforcer le soutien aux associations promouvant la culture vélo ou l'auto-réparation. Généraliser l'apprentissage du vélo à toutes les écoles en développant la flotte de vélos, et en commençant par les écoles dans les quartiers populaires.

Des transports en communs toujours plus ambitieux :

Le réseau de transports en commun doit continuer à se renforcer pour être une réelle alternative à la voiture, mais aussi pour garantir le droit à la mobilité pour tout le monde. Pour cela, il doit maintenant se renforcer dans les communes plus éloignées du centre de la métropole, et à tous les publics.

Des espaces Naolib doivent être ouverts au plus près des habitant·es dans chaque mairie de quartier et dans chaque commune, afin de faciliter l'achat de titres, d'abonnements, et d'obtenir des conseils.

8. Étendre la gratuité des transports en commun : élargir la gratuité des transports en commun sous conditions de ressources pour permettre de favoriser l'accès aux plus modestes, et augmenter leur pouvoir d'achat.

9. Lancer une étude pour créer un téléphérique urbain : étudier l'option d'un téléphérique urbain qui relierait les lignes fortes de transport en commun des deux rives de la Loire au niveau des périphériques ouest et est, afin de proposer une réelle alternative à la voiture.

10. Créer des nouvelles lignes de Chronobus : créer trois nouvelles lignes de Chronobus d'ici à 2035, en étudiant notamment la conversion de lignes régulières comme la ligne 10 par exemple. Renforcer les cadences pour relier les communes les moins bien desservies au reste du réseau Naolib.

11. Relier à court terme les lignes T1 et T2 du tramway entre Babinière et l'université : Casser le modèle du transport en étoile, qui oblige à passer par le centre pour tous les trajets.

12. Accélérer la création d'un RER métropolitain : travailler avec la région et l'État pour créer les deux premières lignes d'un réseau de train quotidien d'ici 2028, sur le modèle de Strasbourg.

13. Faire évoluer l'aéroport de Nantes pour réduire les nuisances : se désengager de tout soutien au développement de l'aéroport de Nantes, et défendre une volonté de réduction du trafic aérien. Le devenir de l'aéroport de Nantes doit faire l'objet d'un débat citoyen. En parallèle, faire de Nantes une capitale du train de nuit en fédérant les collectivités locales volontaires dans un collectif national, et obtenir la création de lignes desservant la ville.

